

Cahier de quartier

annexé au Contrat de ville de l'Eurométropole de Strasbourg 2024 – 2030

quartiers2030

Neuhof-Meinau

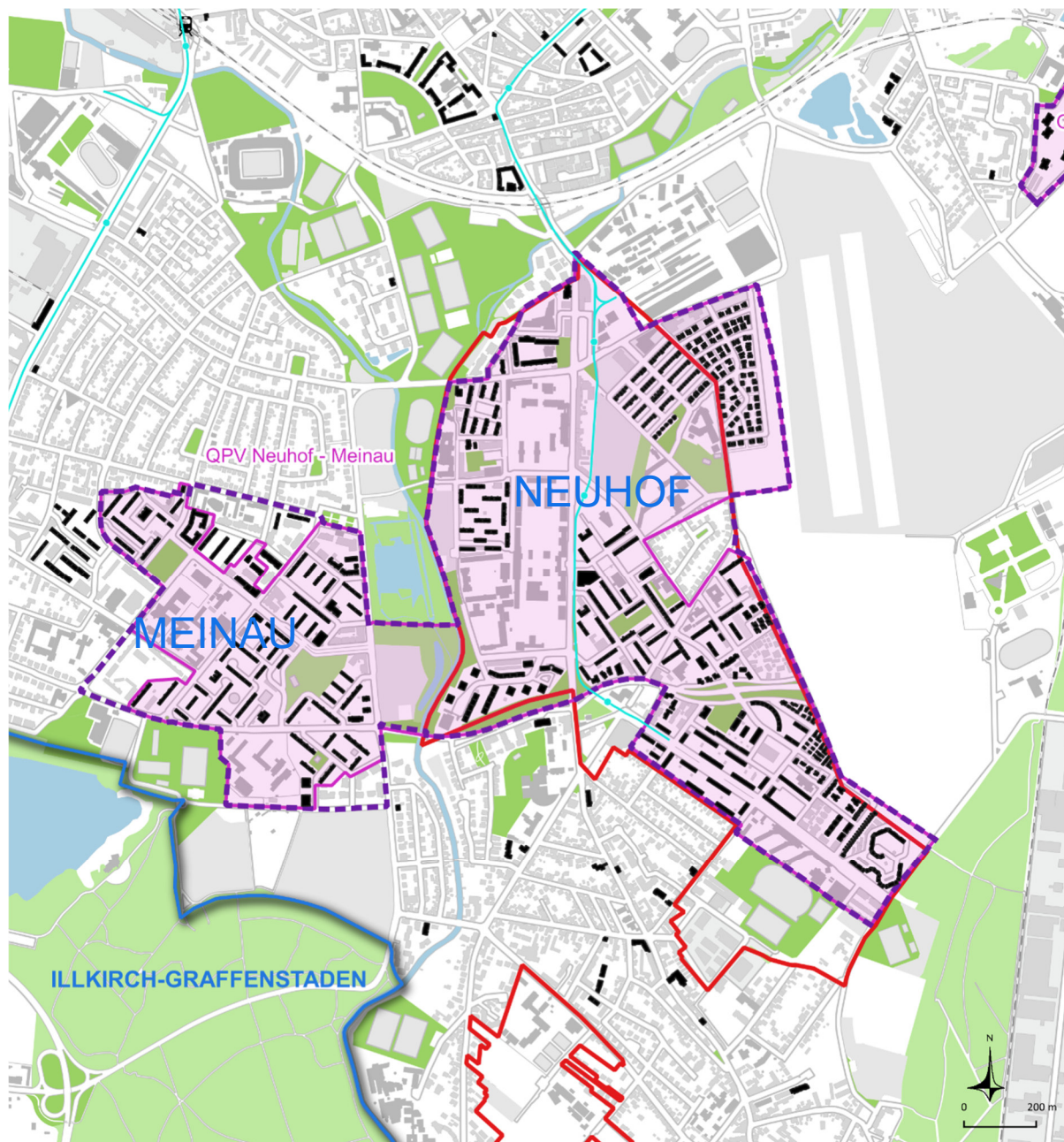
Sommaire

Portrait de quartier	4
Descriptif du quartier.....	4
Périmètre.....	4
Contexte urbain.....	5
Caractéristiques urbaines du QPV.....	6
Dynamiques socio-démographiques	11
Enjeux identifiés.....	14
Besoins	14
Opportunités	16
Synthèse des priorités	19
Plan d'action territorial	21
Ambition 1 : Un territoire inclusif et solidaire	21
Ambition 2 : Des quartiers où grandir et s'épanouir tout au long de la vie	23
Ambition 3 : Des rues et des logements où il fait bon vivre.....	26
Annexes	28

Portrait de quartier

Descriptif du quartier

Périmètre



Périmètres géographie prioritaire

- QPV 2024-2030
- QPV / QVA 2015-2023 (anciens périmètres)

Composition urbaine

- Logement social
- Lignes de transports en commun**
 - Station de tramway
 - Lignes de tramway
 - Gares interurbaines
 - Limite communale



Sources : RPLS 2022, Ville et Eurométropole de Strasbourg

Réalisation : EMS / DUT / GCT / DEVCO / 2023

Contexte urbain

Situé en limite Sud de Strasbourg, le quartier prioritaire (QPV) **Neuhof-Meinau** compte **16 433 habitant.es** (données Insee RP de 2020), ce qui en fait le **QPV le plus peuplé de l'agglomération**.

En 2019, le taux de pauvreté au seuil de 60% s'élève à 47,3%, faisant du QPV Neuhof-Meinau le sixième QPV le plus pauvre de l'agglomération, avec une concentration renforcée de la pauvreté dans certains secteurs du Neuhof : Hautefort, Polygone. Les habitant.es du QPV rencontrent des difficultés économiques mais aussi sociales, éducatives et sanitaires importantes.

Ce QPV recouvrent **deux quartiers vécus** : Neuhof et Meinau, qui ne présentent pas les mêmes caractéristiques historiques et urbaines, ni les mêmes dynamiques ou problématiques quotidiennes.

Neuhof :

Le quartier du Neuhof s'étend sur **4 kilomètres** entre le Rhin Tortu à l'Ouest et l'aérodrome du Polygone à l'Est. Il est adossé à l'un des deux grands massifs forestiers de l'agglomération : la **forêt du Neuhof**, classée Réserve Naturelle Nationale (RNN). Au Sud du quartier se situe la partie la plus ancienne du quartier appelée « **Neuhof-village** », constituée de l'ancien faubourg ayant connu une urbanisation progressive et décousue à différentes époques. La **Cité-jardin du Stockfeld** y a notamment été construite en 1910 en faveur du relogement d'habitant.es dans le cadre du projet urbain du centre-ville de Strasbourg (rue du 22 novembre). Cette cité est inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques.

Le Nord du quartier, appelé « **Neuhof-Cités** », se caractérise par ses grands ensembles d'habitat social à l'urbanisme fonctionnaliste, principalement construits dans les années 1960. À l'est, dans le secteur du **Polygone**, un ancien terrain d'accueil des gens du voyage a connu une urbanisation via la construction de plus d'une centaine de pavillons dans le cadre d'une opération de Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI). Ces deux secteurs composent la partie Neuhof du QPV.

Meinau :

Situé en partie Ouest du QPV, le quartier de la Meinau est délimité à l'Est par le Rhin Tortu, qui constitue la **limite naturelle et paysagère** avec le Neuhof, à l'Ouest par le Canal du Rhône au Rhin qui le sépare du quartier de l'Elsau-Montagne Verte, au Nord du quartier de Neudorf par la voie ferrée Strasbourg-Kehl, et au Sud par la base de loisirs du Baggersee et la forêt du Neuhof, en limite communale d'Illkirch-Graffenstaden.

Le quartier regroupe des ensembles urbains aux identités contrastées. La zone d'activités de la **Plaine des Bouchers** s'étend d'une part sur une surface de 167 hectares. Un tissu urbain résidentiel d'autre part intègre de trois entités distinctes : le **quartier des « villas »**, lotissement jardin des années 1930 ; le **grand ensemble de la Canardière**, initialement composé de plus de 3200 logements construits entre 1957 et 1961 et enfin un tissu urbain plus hétérogène situé le long de l'**avenue de Colmar**.

Caractéristiques urbaines du QPV

Caractéristiques du parc de logements

Neuhof :

Le secteur « **Neuhof-Cités** » compte 9 958 habitant-es et présente la plus forte **concentration de logements sociaux** de l'agglomération strasbourgeoise. Plus de 4 000 logements sociaux ont été construits entre 1950 et 1972, et en 2016, le parc de logements sociaux représente 92,5 % des logements du secteur.

Aujourd'hui, **6 bailleurs sociaux** sont propriétaires de plus de 3 500 logements. **Ophéa** est le bailleur le plus représenté sur le territoire avec plus de 2 000 logements à l'est de l'Avenue du Neuhof. **Habitation moderne** possède un patrimoine de plus de 900 logements constitué par les trois cités Lyautey, Solignac puis Lizé-Mâcon réparties du Nord, au Sud et à l'Ouest de l'Avenue du Neuhof. **Sedes, Domial** et **Somco** comptent environ 150 logements chacun. **Nouveau logis de l'Est** (NLE) dispose pour sa part d'une trentaine de logements.

Une part de ses logements a été réhabilitée à l'occasion du **premier Programme National de Rénovation Urbaine** entre 2005 et 2014.

Situé sur la partie Nord-est du Neuhof, le secteur du **Polygone** compte environ 1000 habitant.es et n'est composé que de pavillons individuels. Il a fait l'objet d'importantes opérations de renouvellement urbain entre 2006 et 2018, dont une opération de **résorption de l'habitat insalubre (RHI)**. La RHI a permis la démolition du site insalubre et l'aménagement de nouveaux espaces publics. La construction de logements très sociaux par Domial a permis le relogement définitif sur le secteur de 159 ménages qui y vivaient précédemment.

La **Cité des Aviateurs**, autre secteur d'habitat social du quartier, a également fait l'objet d'une opération de **renouvellement urbain** de 89 logements pavillonnaires gérés par Ophéa.

Meinau :

Le quartier de la Meinau est également composé de plus de **90% de logements sociaux** dont 85% ont été construits de 1957 à 1961. Le grand ensemble de la Canardière compte 6 742 habitant-es, soit plus d'un tiers de la population meinauvienne.

Le quartier compte en tout 1 980-300 logements sociaux répartis entre **3 bailleurs sociaux**. **Ophéa** et **Alsace Habitat** sont les bailleurs les plus représentés sur le territoire avec 1 300 logements pour Ophéa à l'est de la rue Schulmeister et plus de 1 100 logements pour Alsace Habitat à l'ouest de la rue Schulmeister, dont près de 600 logements dans le QPV. La **Somco** possède un patrimoine de 80 logements.

Les secteurs Corse-Baggersee, Weeber-Weydmann, Hoepffner-Loucheur, Normandie et Schutterlin et Ile-de-France ont été réhabilités entre 2006 et 2014 dans le cadre du premier **Programme de Renouvellement Urbain (PRU)**.

Le bailleur **In'li Grand Est**, filiale d'Action logement, est quant à lui propriétaire de 158 logements privés, dont les locataires actuels pourraient relever des critères d'attribution du logement social d'après leurs revenus. Le bailleur projette la démolition complète du bâti en vue d'y développer une **offre nouvelle de logements**. Cette opération d'aménagement n'est pas inscrite à la convention du Deuxième Programme de Renouvellement Urbain de la Meinau. Néanmoins, le bailleur s'est volontairement rapproché de la collectivité afin de garantir la cohérence de son projet avec les opérations voisines portées dans le cadre du projet de renouvellement urbain et ce malgré le non financement du projet par l'ANRU.

Offre de services et équipements de proximité

Neuhof :

Avec l'arrivée du **tram** en 2007, le quartier du Neuhof est aujourd'hui bien desservi en transports en commun, ce qui a participé son désenclavement. Le tram C passe le long de l'avenue du Neuhof avec trois arrêts et trouve son terminus en cœur de quartier. L'extension de cette ligne sera étudiée en 2024 en vue de lui permettre d'atteindre le sud du quartier à l'avenir. Le PRU a permis d'équiper le quartier d'un axe Est-ouest pour lier le quartier du Neuhof à la Meinau, sur lequel passe une ligne de **bus** dont la fréquence a été renforcée. La circulation du bus sur le quartier du Neuhof a également été renforcée depuis août 2023, avec une ligne liant le centre-ville au Neuhof Village. Une **piste cyclable** est présente sur l'axe principal Nord-Sud du quartier, le long de l'avenue du Neuhof.

Une **mairie** de quartier Neuhof-Meinau se trouve en cœur de quartier du Neuhof ainsi qu'un bureau de **Poste** et une **Maison France Services** sur le secteur Hautefort. Une **salle municipale** sur le secteur Solignac a également fait l'objet d'une rénovation dans le cadre du premier PRU dans l'objectif de pouvoir soutenir et développer différents événements en proximité.

Le quartier bénéficie d'une offre culturelle importante au sein de l'**Espace culturel Django** qui regroupe une **médiathèque**, une **école de musique** et une **salle de concert**.

Le Neuhof est également fort de ses équipements sportifs, soit **cinq stades**, **trois terrains multisports**, **quatre gymnases**, **deux centres sportifs**, **deux aires d'agrès sportifs** réalisés dans le cadre du budget participatif, une **piscine**, et un **aérodrome**, présents dans le QPV ou sur le territoire vécu proche.

Les habitant·es du QPV sont globalement satisfait·es de l'**offre commerciale** mais déplorent l'**absence de centralité**. L'aménagement du croisement de l'allée Reuss et de la rue Alphonse Adam dans le cadre du PRU1 a tout de même permis le regroupement d'une grande partie de services, tels que la mairie de quartier, l'Espace Django, un **centre de jour en santé mentale**, un **centre d'accueil spécialisé**, un **laboratoire**, **quatre pharmacies**, une **Maison urbaine de santé**, l'**agence Ophéa**, un **supermarché** et deux offres de **restauration** dans un même rayon de 200 mètres. L'offre globale de restauration sur le quartier reste faible, peu variée et peu qualitative.

Le Neuhof compte **quatre écoles maternelles** et **cinq écoles primaires** au sein du QPV : les écoles maternelles Canonnières et Ariane-Icare, et les groupes scolaires Ziegelwasser, Guynemer et Reuss. On retrouve trois autres maternelles et deux autres écoles élémentaires en dehors de la zone prioritaire, soit les groupes scolaires Alice Mosnier et Stockfeld et l'école maternelle les Hirondelles. **Deux collèges**, Stockfeld et Solignac, sont également présents sur le quartier du Neuhof. La majorité des établissements scolaires à l'exception de deux d'entre eux fonctionnent en **réseau d'éducation prioritaire REP ou REP+**.

L'offre d'accueil collectif d'enfants est proposée par **deux halte-garderies**, une **crèche** et des associations comme les **CSC Klebsau, Ziegelwasser et Lupovino** ainsi que par l'association la Clé des Champs. Cette dernière propose des **horaires d'accueil adaptés** (6h30 à 18h30) dès 2 ans et rencontre une forte demande des familles, l'offre correspondant à leurs besoins et mode de vie, mais l'agrément de cette structure ne concerne que 40 enfants. **Deux LAPE** sont également ouverts au public de manière quotidienne sur le quartier. Les équipes d'accueil ainsi que les familles témoignent d'une **offre insuffisante** et d'une tension sur les structures d'accueil.

Le Neuhof compte également deux **équipes de prévention**, une offre associative autour de l'emploi et de la formation qui se concentre à la **MIDE**, ainsi que des offres de formations avec l'**AFFA** et le **CPCV**. La prévention spécialisée, malgré son renforcement sur le QPV Neuhof-Meinau par les dispositifs développés notamment par l'Etat, connaît une présence moins soutenue des éducateurs en pieds d'immeuble.

Une **mosquée**, une **église** et une **paroisse protestante** sont présentes sur le QPV, offrant des lieux de culte pour une variété de confession. Ce sont également des lieux de socialisation au sein desquels sont les associations culturelles et socio-culturelles proposent des activités et services dans un esprit d'ouverture et de liens humains et interreligieux.

Au sein du Neuhof, le **secteur du Polygone** est **bien desservi par les transports en commun**, mais reste malgré tout une **enclave** caractérisée par un fort communautarisme et un repli des habitant-es sur eux-mêmes. Hormis le CSC Lupovino et le Lieu d'Accueil Parents-Enfants (LAPE), on n'y trouve aucun service de proximité ou commerce. Seule, l'**école maternelle Ariane-Icare** située au cœur du quartier permet une ouverture vers l'extérieur. Outre les enfants du secteur, 7 enfants autistes y sont scolarisés en classe **UEMA** (Unité d'Enseignement Autisme Maternelle). L'école est par ailleurs équipée d'un bassin et accueille des enfants venant d'autres écoles maternelles dans le cadre du programme d'aisance aquatique de la Cité éducative.

Meinau :

Le quartier de la Meinau est **bien desservi en transports en commun**, avec 3 lignes de **bus** reliant la Meinau à la ligne de **tramway**, située en frange de quartier, qui relie le centre-ville de Strasbourg. Une nouvelle ligne de bus **Chron'hop** est venue renforcer le réseau de bus existant en août 2023, avec un élargissement des amplitudes et une offre soutenue en journée, connectant le centre-ville de Strasbourg aux quartiers Neuhof-Meinau tout en renforçant les liens entre les quartiers.

Le QPV compte également une offre culturelle importante avec la présence d'une **médiathèque** et de la structure **Pôle Sud** qui compte notamment une **école de musique** et une **école de danse**. En dehors du QPV on retrouve également une offre culturelle dans la zone industrielle de la Plaine des Bouchers avec la présence notamment de **plusieurs studios de danse**.

La Meinau est dotée de nombreux équipements sportifs : **deux stades**, un **hall multisports**, un **club de tennis**, **deux gymnases**, dont un spécialisé en gymnastique artistique. En dehors du QPV, le **stade le Meinau** bénéficie d'un rayonnement national.

On retrouve de nombreuses structures médicosociales et médicales au sein du quartier : **CMS**, l'association **France Victimes** ainsi qu'une **Maison Urbaine de Santé** récente et **deux pharmacies**. A

proximité immédiate du QPV, des **professionnels de santé** tels que des opticiens, kinésithérapeutes, orthophonistes, ophtalmologues, cardiologues, pédiatres sont présents.

L'**offre commerciale** au sein du QPV se concentre autour de la **Place de l'Île-de-France** et a été confortée dans le cadre du PRU1. La création d'un nouveau linéaire commercial en rez-de-chaussée, rue de Franche Comté et place de l'Île-de-France, a permis de relocaliser certaines activités dans des locaux plus confortables et spacieux et d'en créer de nouveaux : **deux restaurants**, un **opticien**, un **kinésithérapeute**, un **bureau de tabac**, un **salon de thé** et un **laboratoire** d'analyses médicales. On retrouve également un **supermarché Auchan**, un **salon de coiffure** et **deux boulangeries**. **Deux pharmacies** sont localisées de part et d'autre de l'avenue de Normandie. Une **supérette/boucherie halal** a été récemment relocalisée à l'est de la rue Schulmeister. De nombreux commerces et services marchands sont implantés autour du QPV, avenue de Colmar. Les habitant-es du QPV sont globalement satisfait-es de l'offre commerciale mais déplorent le **manque de commerces à tarifs réduits** au sein du QPV (bien qu'il est à noter que ce type de commerce existe à moins d'1 km du QPV avenue de Colmar et Plaine des bouchers ainsi que sur la partie Neuuhof du QPV). **L'offre globale de restauration sur le quartier s'est réduite** ces dernières années en lien avec le projet de renouvellement urbain de la Meinau, certains commerces générant diverses nuisances. Cette offre est aujourd'hui assez faible. Une offre de restauration accessible aux habitant-e-s mais aussi diversifiée et qualitative serait nécessaire.

À la limite du QPV, la **Plaine des bouchers** est consacrée au développement économique et compte un **bassin d'entreprises important** connecté à l'autoroute et au centre-ville de Strasbourg.

Le quartier de la Meinau compte **trois écoles maternelles** et **trois écoles primaires** au sein du QPV : les groupes scolaires Canardière, de la Meinau et Jean-Fischart. On y retrouve également une **école maternelle** et un **collège**, en dehors du QPV : l'école maternelle et le collège Lezay-Marnésia. La totalité des établissements scolaires fonctionnent en **REP ou REP+**. Le groupe scolaire Jean-Fischart propose une filière d'enseignement bilingue, ce qui permet de proposer aux enfants du QPV une offre inexistante auparavant, et d'éviter les demandes de dérogation pour ce type d'enseignement, argument souvent utilisé par les ménages concernés par la sectorisation scolaire de l'établissement mais bénéficiant de conditions sociales plus favorables. Des cours de FLE à destination des parents sont aussi disponibles au sein de l'ensemble des écoles maternelles. L'école élémentaire de la Canardière bénéficie d'une Classe à Horaires Aménagés Chant et d'un poste d'enseignant dédié à temps-plein à la coordination et l'animation du **Pôle d'Excellence Musicale de la Meinau** (interventions dans l'ensemble des écoles du quartier). Cela participe à renforcer l'attractivité des établissements scolaires du quartier. Des classes ULIS, CLAD et UPE2A sont ouvertes au sein des écoles Canardière élémentaire, Fischart élémentaire. Ceci participe à concentrer de multiples difficultés au regard du public cible de ces classes qui accueillent déjà des publics en situation de précarité de manière massive.

L'offre d'accueil collectif d'enfants est proposée par un **jardin d'enfants**, une **crèche familiale**, une **crèche parentale** et un **multi-accueil** petite-enfance ainsi que des associations comme le **CSC de la Meinau** et l'association **Unis vers le sport**. Le Multi-accueil petite-enfance a des **horaires d'ouverture atypiques** pour permettre l'accueil de l'enfant dès 5h30 le matin et jusqu'à 22 h le soir et est prioritairement destiné aux parent.es en situation professionnelle précaire. L'agrément de cette structure ne concerne par contre que 10 enfants pour les horaires atypiques et 80 au total. Un **LAPE municipal** est également ouvert au public de manière quotidienne sur le quartier.

La Meinau compte également une équipe de **prévention spécialisée** au sein du QPV qui malgré son renforcement par les dispositifs développés notamment par l'Etat, connaît une présence moins soutenue des éducateurs en pieds d'immeuble.

Les anciens locaux de la Direction de Territoire et de la Mairie de quartier font l'objet d'une expérimentation d'utilisation transitoire. Les étages accueillent les bureaux de deux associations ; l'**AFEV** et **Calima**, et le rez-de-chaussée est constitué d'un espace polyvalent qui accueille la **Maison du Projet de la Meinau**. Cet espace est utilisé par de nombreuses associations pour proposer des activités à destination de l'ensemble des habitant.e-s du quartier.

Une **mosquée**, une **église catholique**, une **église évangélique** et une **synagogue** sont présentes sur le QPV, offrant des lieux de culte pour une variété de confessions. Ce sont également des lieux de socialisation, où les associations culturelles et socio-culturelles y proposent des activités et services dans un esprit d'ouverture et de liens humains et interreligieux. Une association nommée Oasis de la rencontre s'est d'ailleurs créée et est représentée par les différents responsables de cultes se réunissant régulièrement.

**Pour plus d'informations, la liste des équipements du quartier vécu est accessible en annexe 1.*

Projets urbains en cours et à venir

Neuhof :

Le Neuhof est le premier quartier de l'Eurométropole à avoir bénéficié d'importants projets de transformation urbaine avec un **grand projet de ville (GPV)** en 2003. Il a connu un Programme de renouvellement urbain (**PRU**) en 2005 et est concerné depuis 2016 par un **Nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU)**. À l'issue d'une phase d'études et de concertation engagée en 2016, la mise en œuvre du NPRNU est lancée en 2019.

Les travaux portant sur les espaces publics, les bâtiments et les équipements devraient durer une dizaine d'années. La transformation du quartier tend à répondre à 5 objectifs : le **verdissement du quartier** (création d'une trame d'espaces publics, d'espaces paysagers et de loisirs, accès à la réserve naturelle, réaménagement et plantation des espaces publics, installation d'une Cité fertile...), le **développement de l'offre de services de proximité** (construction d'un nouveau local pour le CSC, relocalisation de certains services petite enfance, d'une Poste et d'un espace France Service, réhabilitation du CLJ et de la MIDE, création d'un tiers-lieu dans l'ancien hôpital Lyautey, construction d'un nouveau gymnase...), la **réhabilitation des équipements scolaires** (construction d'un nouveau collège et relocalisation du collège Salignac, végétalisation des cours d'écoles, réhabilitation des groupes scolaires Reuss et Ziegelwasser, construction d'un nouveau groupe scolaire sur le secteur Ganzau, création d'une nouvelle offre de restauration scolaire...), la **rénovation des logements et de leurs espaces extérieurs** (rénovation énergétique de 1300 logements, , dont réorganisation du stationnement et collecte des déchets...), et le **faire ensemble** (concertation des habitant.es du secteur via différents formats, et travail en partenariat des acteur.rices de la fabrique de la ville).

L'**acquisition récente de l'emprise militaire de l'ancien hôpital Lyautey** offre de nombreuses opportunités au quartier du Neuhof. Il s'agira de construire des logements atypiques en tirant parti de la richesse architecturale des bâtiments, de désenclaver la cité Lyautey, de construire le futur collège du Neuhof et une cantine, d'accueillir le public dans un nouveau tiers-lieu et de créer une nouvelle voie piétonne et cyclable reliant l'Avenue du Neuhof à la verdure du parc Schulmeister.

Le **secteur du Polygone** a connu une transformation de grande ampleur il y a quelques années. Aujourd'hui, quelques aménagements à la marge sont réalisés au long cours, comme sur le **square Icare**, pour répondre aux besoins exprimés par les habitant.es. Un projet d'implantation d'un **champ photovoltaïque** est à l'étude en proximité de l'aérodrome. Il fera l'objet d'une concertation publique.

Meinau :

A la Meinau, les premiers dysfonctionnements urbains et signes de fragilisation sociale ont conduit la ville et l'Eurométropole de Strasbourg à étudier un premier **projet de renouvellement urbain (PRU)** dès les années 2000. Les travaux ont débuté en 2006 sur les secteurs Corse-Baggersee, Weeber-Weydmann, Hoepffner-Loucheur, Normandie, Schutterlin et Ile-de-France. Aujourd'hui, la transformation du quartier se poursuit sur la partie Sud de la cité, au titre du **Nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU)**, avec l'objectif supplémentaire d'adapter le quartier aux nouveaux enjeux climatiques et sociaux. Les nouvelles opérations sont programmées jusqu'en 2030.

La transformation du quartier tend à répondre à 4 objectifs : l'**amélioration de l'habitat** (déconstruction de 300 logements, construction de 400 logements neufs, dont des logements sociaux adaptés aux sénior.es, réhabilitation et rénovation énergétique de 300 logements existants, réaménagement des entrées et espaces communs, réorganisation du stationnement et de la collecte des déchets, verdissement des pieds d'immeubles...), la **création et l'accès aux espaces de nature, de sport et de loisirs** (création de cheminements piétons et cyclistes, offrant notamment un accès aux espaces de loisirs du Baggersee et au massif forestier du NeuhoF, création d'espaces de pratiques libres, réaménagement et verdissement des espaces publics...), le **développement de l'offre de services de proximité** (réhabilitation du gymnase de la Canardière, relocalisation de la ludothèque), et le **faire ensemble** (concertation des habitant.es du secteur via différents formats et travail en partenariat des acteur.rices de la fabrique de la ville).

En dehors, mais à proximité du QPV, un **nouveau groupe scolaire** est en cours de construction, impliquant une réactualisation de la carte scolaire du quartier. Les élèves accueillis dans ce nouveau groupe scolaire seront issu.es à la fois du Neudorf et de la Meinau.

Dynamiques socio-démographiques

Le périmètre du QPV NeuhoF-Meinau a été légèrement réduit dans le cadre de la refonte de la géographie prioritaire de 2023, passant de 183 à 169 hectares pour le Contrat de ville 2024-2030. Faute de données à l'échelle du nouveau périmètre, le portrait statistique porte sur les données de l'Insee et de l'ANCT à l'échelle de l'ancien périmètre du QPV 2015-2023 (mise à part pour le dénombrement de la population qui correspond à la nouvelle géographie). Les données sont donc à interpréter avec une certaine précaution.

Peuplement

Le quartier prioritaire le plus peuplé de l'agglomération : en 2020, le QPV NeuhoF-Meinau compte 16433 habitant.es¹ réparti.es sur 169 hectares, soit une densité de 9 700 habitant.es par km². Avec le changement de périmètre dans le cadre de la refonte de la géographie prioritaire en 2023, le QPV a perdu autour de 1 200 habitant.es environ.

¹ A l'échelle stricto-sensu du nouveau QPV

Un territoire jeune en lien avec la présence marquée de familles avec enfant(s) : la population des quartiers prioritaires est souvent caractérisée par sa jeunesse. Le QPV Neuhof-Meinau ne fait pas exception : 42% de la population a moins de 25 ans. En lien avec la présence importante de familles, plus d'un.e habitant.e sur quatre a moins de 15 ans. Entre 2010 et 2018, la part des 0-14 ans a toutefois légèrement diminué (-2 points). Le nombre de naissances a diminué de 12% dans le quartier (273 naissances en 2022).

L'importance de la monoparentalité : 34% des familles sont monoparentales, soit près de deux fois la moyenne de l'agglomération. Une jeune femme de 16-24 ans sur 10 a au moins un enfant à charge dans le QPV Neuhof-Meinau. Cette part est 2,5 fois supérieure à la moyenne métropolitaine.

Un vieillissement de la population moins marqué : En 2018, 16% de la population a 60 ans et plus (équivalent à la moyenne de l'ensemble des QPV), soit près de 2 800 habitant.es. Entre 2010 et 2018, le poids de la population âgée du quartier a légèrement augmenté, mais deux fois moins vite que celui de la Métropole. Comme dans de nombreux QPV, le vieillissement reste en grande partie à venir.

Un isolement résidentiel plus faible que la moyenne : 31% des ménages sont composés d'une seule personne (soit 2 points de moins que la moyenne des QPV). Entre 2010 et 2018, la part des ménages isolés a augmenté de 2,5 points.

Une forte augmentation de la population étrangère : 27% de la population est étrangère, soit 1 point de plus que la moyenne de l'ensemble des QPV). Entre 2010 et 2018, la part de la population étrangère a augmenté de 5 points.

Revenus, pauvreté

Un niveau de vie médian plus faible que la moyenne : en 2019, le niveau de vie médian mensuel par unité de consommation (UC) après prestations sociales est de 1 124€ (soit 23€ de moins que la moyenne de l'ensemble des QPV). Ces dernières années, l'écart entre le niveau de médian mensuel du quartier et celui de l'agglomération a stagné (autour de 635€).

L'importance des revenus d'activités : le poids des revenus d'activités dans le revenu disponible des ménages est de 58% en 2019, contre 27% pour les prestations sociales.

Près de la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté : en 2019, 47% de la population vit sous le seuil de pauvreté à 60% du niveau de vie médian, soit environ 8 346 personnes. Entre 2013 et 2019, le taux de pauvreté est resté stable. Au 31.12.2020, le territoire compte 2 061 allocataires du RSA.

Éducation

Un faible taux de scolarisation : l'accès à l'éducation constitue un enjeu majeur au sein d'un territoire si jeune. En 2018, seulement 54% de la population des 15-24 ans est scolarisée (soit 6 points de moins que la moyenne de l'ensemble des QPV et 20 points de moins que la métropole).

Un nombre important de jeunes sortants précocement du système scolaire : en 2018, à l'échelle des Iris intersectant le QPV, la part de jeunes de 18-24 ans sorti.es précocement du système scolaire (jeunes

non scolarisé.es avec au mieux un brevet des collèges) est de 23%, soit 7 points de plus que la moyenne de l'ensemble des QPV. Entre 2013 et 2018, cette part a toutefois diminué.

Plus d'un.e jeune sur quatre n'est ni en emploi, ni en études, ni en formation : 29,5% des jeunes hommes de 16-25 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation en 2018, soit 3 points de plus que dans la moyenne dans les QPV. Contrairement à la tendance générale, cette part est encore plus importante pour les jeunes femmes (31%, soit 10 points de plus que la moyenne des QPV).

Emploi

Un taux d'emploi particulièrement faible, notamment chez les femmes : l'accès au marché du travail est une difficulté majeure pour les habitant·es du QPV Neuhof-Meinau. Seulement 42% des personnes en âge de travailler occupent un emploi, contre 60% à l'échelle de la métropole. Le taux d'emploi des femmes est très faible. Seulement 36% des femmes en âge de travailler se déclare en emploi.

La marque du chômage : en 2018, le taux de chômage (au sens du recensement de la population) est de 28,2%, soit un taux près de 2 fois supérieur à celui de l'agglomération. Au 31.12.2020, le territoire compte 2 505 demandeurs et demandeuses d'emploi de catégories A,B,C.

Un plus fort usage de la voiture dans les déplacements domicile-travail : 51% de la population active occupée utilisent la voiture pour aller travailler (soit 3 points de plus que la moyenne de l'ensemble des QPV). Environ 58% des ménages du territoire disposent d'au moins une voiture. La part des actifs et actives occupé.es utilisant les transports en commun pour aller travailler est plus faible que la moyenne (30%).

Santé

Un taux de surpoids et d'obésité des enfants parmi les plus élevé : au sein de la majorité des QPV de la ville de Strasbourg, la part d'élèves de grande section de maternelle en surpoids (y compris obésité) est supérieure à la moyenne communale. Un enfant de grande section de maternelle sur cinq est en surpoids (y compris obésité) au sein de la ville de Strasbourg contre un sur quatre au sein des QPV. Cette proportion atteint 28% au sein du QPV Neuhof-Meinau dont 14% en obésité seule (soit 390 enfants en surpoids (y compris obésité) dont 190 en obésité seule).

Neuf enfants sur dix passent du temps quotidiennement sur les écrans : Seul ¼ des élèves de grande section de maternelle à Strasbourg (25%) ne pratiquent pas d'activité extra-scolaire sur les écrans contre 12% dans les QPV. Au sein du QPV Neuhof-Meinau, cela ne concerne que 9% des élèves. Les élèves qui pratiquent une activité extra-scolaire sur les écrans y passent, le plus souvent, entre une à deux heures par jour.

**Pour plus d'informations, le portrait statistique du quartier, basé sur les indicateurs clefs, est accessible en annexe 2.*

Enjeux identifiés

Besoins

Neuhof :

Les habitant.es du Neuhof rencontrent des **problématiques sociales quotidiennes lourdes**, notamment dans l'**accès aux ressources primaires**. L'**accès aux droits** reste un enjeu malgré la présence de services de proximité : l'équipe du CMS est sur-sollicitée et fréquemment en sous-effectif, la fracture numérique s'aggrave et le manque de connaissance des dispositifs d'accompagnement persiste.

Le quartier du Neuhof, et par extension ses habitant.es, pâtit d'une **image négative** régulièrement véhiculée dans les médias et l'imaginaire collectif, parfois interne, mais surtout externe au territoire. Cette image, créé un sentiment d'illégitimité chez les habitant.es qui l'intériorisent, limite l'attractivité du territoire, est source de discriminations et participe à la rupture du dialogue entre habitant.es et institutions.

Le Neuhof compte un nombre important de jeunes parent.es et de familles monoparentales. Plus globalement, les acteur.rice.s socio-éducatifs constatent la reproduction de schémas éducatifs hérités et un manque de repères des familles pour la mise en place d'un cadre éducatif sécurisant et serein pour leurs enfants. L'établissement d'un dialogue confiant avec des **relais socio-éducatifs** et le développement du **soutien à la parentalité** émerge dans ces conditions comme un besoin sur le quartier.

En lien avec les attentes des parent.es, l'**offre de garde**, notamment en horaires adaptés, reste trop faible face à la demande. Une seule association propose un accueil à horaires amplifiées et aucun accueil périscolaire du matin n'a pu se mettre en place dans les écoles.

Les partenaires socio-éducatifs regrettent également des **rapports difficiles des familles à l'École** et la **méconnaissance des dispositifs d'accompagnement innovants et d'apprentissage spécifiques** proposés par les établissements comme par les structures périscolaires, alors que la **scolarité** des enfants du quartier continue à être un point d'alerte, avec un **absentéisme** marqué et une **déscolarisation** précoce forte. Ce constat est d'autant plus marqué sur le secteur du Polygone où, au vue des réalités culturelles, renforcée par le conflit inter-communautés, l'absentéisme et les problèmes d'éducation sont conséquents dès la maternelle.

Au regard de ces enjeux, la **réduction des accueils périscolaires et des modes de garde**, en lien avec l'évolution des modes de financement public des CSC, et les faibles moyens des **écoles orphelines** (hors REP) est un problème pour la réduction des inégalités sociales et scolaires. Malgré l'existence de projets d'établissements ambitieux et innovants, d'un projet éducatif local et de la Cité éducative, une déclinaison à l'échelle du territoire avec des priorités et objectifs pragmatiques et partagés manque, ainsi que la mise en place de **projets multipartenariaux structurants**.

L'**image dégradée des établissements scolaires**, couplé à un **évitement de la carte scolaire** par un certain nombre de familles nouvellement installées (notamment CSP+), nuisent à la mixité scolaire et à l'attractivité globale du quartier.

Les problématiques éducatives ont un impact direct sur l'**insertion des 16-25 ans** qui manquent de perspectives professionnelles, subissent des freins périphériques multiples vers l'emploi et pâtissent d'un manque de légitimité. A l'âge adulte, une grande partie des habitant.es du quartier subissent des **difficultés d'accès à l'emploi** (sentiment d'illégitimité, discriminations, freins périphérique, champs des possibles réduit...) qui conforte le **plafond de verre** dans le quartier. Ces freins cumulés mettent en échec les dispositifs institutionnels d'insertion et obligent à la **recherche de solutions innovantes et personnalisées**, pouvant être mobilisées de manière **réactive**. Le renouvellement urbain, par le biais de son volet insertion tente de rapprocher les publics en parcours d'insertion des entreprises œuvrant à la transformation du quartier via la charte de l'insertion partagée par toutes les maîtrises d'ouvrage concernées par le PRU2.

Le **cadre de vie dégradé** et l'**intranquillité publique** sont régulièrement blâmés. Les habitant.es alertent les partenaires sur le manque de **propreté** et la **gestion des déchets jugée** insatisfaisante. Les **rodéos**, le commerce et consommation de **stupéfiants** et les **regroupements** sur l'espace public, ainsi que les **squats** et la **dégradation** de bâtiments inoccupés créent des **nuisances** et un **sentiment d'insécurité**, particulièrement pour les femmes et les enfants.

Parallèlement à ces problématiques, le **rapport habitant-es / bailleurs est complexe**. Certain.es habitant.es considèrent ne pas être suffisamment informé.es ou écouté.es et/ou ne comprennent pas les missions et actions des bailleurs. En outre, les bailleurs peuvent connaître des difficultés d'entretien et de gestion qui sont source de frustration pour les locataires.

Au regard de ces difficultés multiples, les habitant.es du quartier prioritaire présentent un faible intérêt pour les dispositifs de **participation citoyenne**. Ce sont les habitant.es les moins représenté.es lors des instances de participation de quartier, institutionnelles comme associatives, et il est difficile pour les partenaires de les mobiliser et de les fidéliser même autour de sujets irritants dont ils et elles nous font part.

L'intervention des partenaires sur le territoire est difficile. Les difficultés recensées impactent le pouvoir d'agir et d'innovation du tissu associatif qui, malgré le fort engagement des bénévoles et professionnel.les sur le territoire, nécessite un dépassement des micro-secteurs d'interventions, un renforcement du **partenariat institutionnel** et une **mutualisation des actions**, des moyens, des relais et des mobilisations du public.

Le secteur du **Polygone** présente les mêmes irritants que le quartier du Neuhof dans son ensemble, mais la concentration des problématiques sociales (tensions inter-communautés, décrochage scolaires très précoce, santé, précarité) est telle qu'il doit bénéficier d'une **attention particulière**. De plus, l'importance du commerce et de la consommation de stupéfiants représente un frein encore plus déterminant ici qu'ailleurs. Outre la lutte contre le **trafic**, un important travail partenarial de gestion des **addictions** est à mener.

Meinau :

A la Meinau, les sujets les plus régulièrement blâmés par les habitant.es concernent le **cadre de vie**. Ces dernier.es regrettent le manque de **propreté du quartier** (déchets, nuisibles...) et les **difficultés de dialogue avec les bailleurs sociaux**. De plus en plus d'habitant.es reconnaissent cependant les actions conjointes de dératisation qui sont réalisées entre bailleurs sociaux.

Le manque de **tranquillité publique** et le **sentiment d'insécurité**, renforcés notamment par les **rodéos urbains** le long de l'avenue de Normandie, est également regrettés.

Les **fermetures successives de la Mairie de proximité** de la Meinau ainsi que celle du **poste de police** de sont regrettées par les habitant.es.

Tout comme au Neuhof, les habitant.es du quartier prioritaire ne présentent qu'un faible intérêt pour les démarches de **participation citoyenne**. Certain.es ne parviennent pas à en saisir les contours et à cela s'ajoute un fort **sentiment d'illégitimité** ainsi qu'une **défiance vis-à-vis des institutions**.

Le **tissu associatif** de la Meinau s'est **affaibli** ces dernières années et notamment depuis la crise sanitaire. Les crises successives ont impacté les structures associatives qui doivent faire face à de nombreuses incertitudes, notamment financières. De plus, un équilibre de **travail partenarial** peine à se mettre en œuvre à l'échelle du quartier. De même, le lien entre la Direction de territoire et le CSC est encore en construction.

Opportunités

Le QPV et QRR Neuhof-Meinau est un **territoire d'expérimentation** qui bénéficie de **plusieurs dispositifs et moyens spécifiques** qui aident les partenaires à agir sur différentes dimensions : le Contrat de ville et ses appels à projets, la Cité éducative, les REP et REP+, le NPNRU et ses clauses d'insertion et actions de relogement, l'Atelier santé ville, les bataillons de la prévention...

Les différents **dispositifs de participation citoyenne** portés par la Ville de Strasbourg sont également un levier important pour les habitant.es qui souhaitent proposer et développer des projets sur le territoire. La multiplicité des dispositifs et la manière de s'en saisir peuvent être une ressource pour les habitant.es à condition de s'en saisir : pétition citoyenne, atelier de projet pour les 15-25 ans...

Au Neuhof comme à la Meinau, des **Assemblées de quartier**, mises en œuvre en 2021, sont organisées 2 à 3 fois par an. Cette instance permet aux habitant.es de venir s'informer sur les différentes actualités du quartier et d'échanger sur les enjeux du territoire. Plusieurs intervenant.es y participent de façon à renforcer leur connaissance des habitant.es.

Les **Ateliers de quartier** permettent à un groupe d'habitant.es de s'investir autour d'un projet commun. Ils peuvent être déployés à la demande d'un petit groupe d'habitant.es qui sont accompagné.es par la Ville de Strasbourg. Au Neuhof, deux ateliers de quartier sont actifs, un – « démarche Neuhof-Sud » tend à faire évoluer le schéma directeur d'aménagement du sud du quartier, l'autre – « Nuisance du quotidien » invite les habitant.es à recenser et cartographier les désagréments. A la Meinau, l'atelier « Mémoire des habitant.es » propose aux travaille à la récolte de la parole des habitant.es, leurs souvenirs et leur vision actuelle du quartier et de leur lieu de résidence.

Le dispositif du **budget participatif** permet la réalisation de différents projets portés et votés par les citoyen.nes. Plusieurs ont déjà été mis en œuvre au Neuhof tels la construction d'un espace sportif et convivial sur le secteur Solognac, la création d'un mur d'expression citoyenne sur la lutte contre les discriminations ou l'installation de structures de motricité pour la santé des sénior.es.

Le QPV bénéficie également d'une dynamique partenariale et collaborative multithématique à l'échelle du QPV Neuhof-Meinau. Cette dernière a été renforcée dans le cadre des **ateliers territoriaux de**

partenaires (ATP) : des instances de coordination thématiques des acteurs du territoire, coordonnées par la Direction de territoire. Ces groupes de travail se veulent opérationnels avec la réalisation d'actions partenariales tendant à répondre aux besoins identifiés sur le territoire. En 2023, le QPV compte **6 ATP** portant sur les thématiques suivantes : l'inclusion numérique, l'éducation, le cadre de vie et l'appropriation de l'espace public, l'insertion, la lutte contre les discriminations et la santé.

Malgré un affaiblissement de la dynamique associative ces dernières années, plusieurs évènements structurants viennent animer le quartier et renforcer le partenariat. La **Fête du Parc Schulmeister**, organisée chaque année entre mai et juin, est un évènement phare du territoire, qui rayonne au-delà du quartier. De même, le **marché de Noël solidaire** Neuhof-Meinau, organisé par la Direction de territoire depuis 2021, constitue un évènement fédérateur et qui valorise l'investissement des associations.

Neuhof :

Le quartier est fort de son **dynamisme associatif et partenarial** sur un ensemble de sujets (cadre de vie, numérique, sport, loisir, famille). Beaucoup de ces associations sont implantées depuis de nombreuses années au Neuhof, connaissent bien le quartier et son reconnues des habitant-es. Malgré quelques difficultés pour les plus récentes ou les plus petites structures, ce réseau associatif travaille régulièrement en partenariat sur des projets divers y compris avec les collectivités territoriales.

La grande majorité des établissements scolaires à l'exception de deux d'entre eux fonctionnent en **réseau d'éducation prioritaire REP ou REP+** et le quartier fait partie de la **Cité éducative Neuhof-Meinau-Elsau-Montagne Verte**. Ces dispositifs ont permis l'ouverture de classes toute petite section dans le cadre du dispositif « Scolarisation des enfants de moins de trois ans » sur les écoles Ariane-Icare, Reuss et Stockfeld. Des classes ULIS, CLAD et UPE2A sont ouvertes au sein des écoles Guynemer, Reuss et Ziegelwasser. L'école Guynemer en particulier, concentre les classes d'enseignements adaptés aux enfants en difficultés, en situation de handicap ou de grande précarité sociale. Des cours de FLE à destination des parents sont disponibles au sein des écoles Stockfeld, Reuss et Ziegelwasser .

En outre, de nombreux **projets innovants** sont mis en place au sein des **établissements scolaires** à l'initiative des équipes pédagogiques, d'associations et parfois de parents d'élèves. On Les personnels d'établissements et les associations locales sont engagées pour renforcer le lien entre parents, écoles et enfants. Le **collectif l'Echos des parents**, formé d'associations, de structures d'accueil et d'enseignant-es, propose notamment des temps forts et animations régulières autour de la parentalité et du lien avec l'école, en privilégiant les rencontres devant ou au sein des écoles. L'ensemble des partenaires montre une réelle volonté d'investir ce champ d'intervention et la **Cité éducative** peut jouer un rôle de coordination pour la montée en puissance de projets en lien avec le développement d'un projet commun de territoire.

Pour accompagner de façon plus pertinente et durable vers l'**emploi**, des dispositifs nouveaux ont vu le jour sur le quartier afin de proposer un **accompagnement adapté et personnalisable** aux personnes suivies qui traitent non seulement le projet professionnel mais également l'ensemble des freins périphériques. L'investissement et la variété des structures de l'emploi présentes sur le territoire est un atout.

De nombreux projets réalisés ou en cours d'élaboration, événementiels comme formatifs, ont permis de **mettre en lumière les compétences des habitant.es**, de valoriser leur place en tant que citoyen·nes et

de favoriser leur pouvoir d'agir, aidant ces personnes à gagner en sentiment de légitimité en tant qu'habitant·es de QPV.

Pour faire face aux difficultés de la population, différentes **associations** ont vu le jour sur le quartier pour accompagner les habitant·es dans l'**accès aux droits** et mènent un travail quotidien rigoureux. Un travail d'accompagnement et d'interconnaissance a également été élaboré. Cependant, ces structures atteignent leurs limites en termes de ressources financières et humaines face à l'importance de la demande. Différentes **structures caritatives et solidaires** sont présentes au sein du quartier, permettant d'obtenir des produits de première nécessité à prix accessible et au plus proche.

Le nouveau **programme de renouvellement urbain (NPNRU)** est un atout pour l'amélioration du cadre de vie, de l'habitat, de l'offre de services et des équipements de proximité.

Les **bailleurs présents** sur le territoire sont majoritairement enclins à répondre au plus vite selon leurs possibles aux besoins exprimés par les locataires. Bien qu'à renforcer, certains bailleurs du quartier ont également pu mener des actions de **sensibilisation multipartenariales** en pied d'immeubles autour du cadre de vie, de la gestion des déchets et du réemploi.

Les problématiques de tranquillité publique et de **sécurité** abordées dans la partie précédente sont observées de près par le service de prévention urbaine de l'Eurométropole de Strasbourg, la Police Nationale et la Police Municipale de Strasbourg au quotidien et lors de **temps de travail communs** réguliers qui permettent d'apporter une réponse partagée aux situations.

Malgré le peu d'acteurs qui interviennent sur le secteur **Polygone**, plusieurs **événements structurants** permettent de renforcer le vivre-ensemble du quartier, comme les Puces du Polygone organisées chaque année par le CSC, la semaine de la santé ou la résidence d'artistes Les Passeurs installée à raison d'une semaine par mois durant 3 années. La création d'un **poste de chef-fe de projet en développement social et urbain** dédié spécifiquement est un atout pour renforcer les liens entre les habitant·es et les acteurs institutionnels et associatifs, mais aussi avec les bailleurs. Ce secteur présente un réel potentiel de développement, notamment de transformation de pavillons aujourd'hui sinistrés en un lieu de services de proximité, renforcé par des compétences et une créativité de ses habitant·es qu'il faut réussir à mobiliser.

Meinau :

Le quartier de la Meinau, en plus d'être bien relié au centre-ville par un efficace **maillage de transports**, est très bien pourvu en **équipements** de proximité (Accueil petite enfance - horaires atypiques, CMS...) et rayonnant à l'échelle l'agglomération (Stade de la Meinau, équipement culturel Pôle Sud...).

Le nouveau **programme de renouvellement urbain (NPNRU)** est un atout pour l'amélioration du cadre de vie, de l'habitat, de l'offre de services et des équipements de proximité. L'ouverture du quartier sur le parc Schulmeister, le renforcement de la polarité commerciale, place de l'Île-de-France, et la recomposition du parc sportif et de loisirs du Baggersee constituent des opportunités fortes pour améliorer la qualité de vie des habitant·es.

La **Maison du projet de la Meinau** bénéficie d'un **écosystème associatif dynamique**, intervenant régulièrement pour proposer des activités diverses aux habitant·es du quartier. L'ouverture et la mutualisation de ce lieu favorise l'interconnaissance et le travail partenarial autour du projet. La **Fête**

de la Maison du projet, organisée en 2022 et 2023, a notamment permis aux associations occupantes d'œuvrer autour d'un évènement commun visant à promouvoir le lieu.

La totalité des établissements scolaires fonctionnent en REP ou REP+ et le quartier fait partie de la Cité éducative Neuhof-Meinau-Elsau-Montagne Verte. Ces dispositifs ont notamment permis l'ouverture de classes toute petite section pour la scolarisation des enfants de moins de trois ans sur l'ensemble des écoles maternelles du quartier (sauf école maternelle de la Meinau).

Synthèse des priorités

Dans la poursuite des séminaires partenariaux, des consultations habitantes, des discussions institutionnelles et des arbitrages politiques menés entre 2023 et 2024, des enjeux prioritaires ont été définis pour la mise en œuvre de la politique de la ville sur le quartier dans les prochaines années :

- ➔ Favoriser les financements de projets « multi acteurs ».
- ➔ Améliorer la relation de confiance entre habitant·es et institutions (accès aux droits, espaces de convivialité...).
- ➔ Lutter contre le décrochage scolaire et l'absentéisme (prise en charge des enfants dès le plus jeune âge, continuité éducative et partenariale, parcours personnalisés...).
- ➔ Développer l'accompagnement à la parentalité (relations parent.es / Ecole, offre de garde, prévention maternelle et infantile, soutien des familles monoparentales...)
- ➔ Renforcer l'attractivité des établissements scolaires et développer les parcours d'excellence et leur reconnaissance (initiations et parcours culturels, scientifiques, numériques et citoyens, CHAM, pédagogies nouvelles, accès de tous et toutes aux structures culturelles et à la restauration collective...).
- ➔ Favoriser la participation citoyenne des jeunes (information, concertation, sensibilisation, prévention, lutte contre les discriminations, valorisation de la parole et des initiatives jeunes, accompagnements aux droits et aux loisirs, orientation scolaire et professionnelle et accompagnement vers l'emploi...).
- ➔ Favoriser la rencontre entre habitant·es et acteurs de l'emploi (insertion professionnelle, soutien au réseau professionnel, rencontres entreprises / habitant.es...).
- ➔ Accompagner la création d'activité et l'entrepreneuriat local (valorisation des compétences, créations d'entreprise, coopératives éphémères...).
- ➔ Développer des parcours d'insertion socioprofessionnelle plus individualisés et casser les plafonds de verre (orientation scolaire et professionnelle, accès aux droits et à l'emploi, parcours continu et sur mesure, développement des soft skills, levée des freins périphériques à l'emploi, rapprochement des acteur.rice.s de la politique de la ville et de l'emploi...).
- ➔ Développer l'attractivité du quartier et l'appropriation de l'espace public par les habitant·es (réaménagement de l'espace public, propreté urbaine, ressourcerie, tiers-lieux solidaires, actions en pied d'immeuble, attractivité, échanges bailleurs/locataires, intégration dans le réseau d'animation locale et ouverture du Polygone...).

- ➔ **Favoriser la tranquillité publique et le sentiment de sécurité des habitant-es** (sécurisation et appropriation féminine des espaces publics, lutte contre l'économie souterraine et le trafic de drogues, médiation sociale, prévention spécialisée, actions des jeunes forces de sécurité...).

Plan d'action territorial

Rappel des dispositifs territorialisés de la Politique de la ville dont le QPV bénéficie

- Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)
- Cité éducative de Neuhof – Meinau – Elsau – Montagne-Verte
- Projet de réussite éducative (PRE) de la Ville de Strasbourg
- Atelier Santé Ville (ASV) de la Ville de Strasbourg
- Zone Franche Urbaine (ZFU)

Les enjeux prioritaires pour le quartier	Les orientations stratégiques à poursuivre	Les objectifs opérationnels envisagés
Ambition 1 : Un territoire inclusif et solidaire		
L'égalité réelle et la lutte contre les discriminations	Maintenir et renforcer la présence de services publics de proximité avec un accueil physique	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'accessibilité et l'attractivité d'équipements et de services (crèches, poste, Maison France Service, agences bailleurs) • Développer une offre de services de proximité sur le secteur du Polygone
L'accès et le recours aux services publics, aux droits sociaux et juridiques	Accompagner l'autonomisation des publics par la médiation de proximité	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les relations aux institutions et notamment aux bailleurs en favorisant les espaces de dialogue avec les habitant·e·s sur le QPV, et de manière prégnante au Polygone • Développer le maillage partenarial autour de l'accompagnement aux droits
La mixité sociale	Poursuivre l'effort de diversification de l'offre de logements et adapter l'offre de logements sociaux à la diversité de la demande	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter l'offre de logements sociaux neufs accessibles et adaptés • Maintenir une offre diversifiée de logements privés accessibles financièrement
	Amplifier l'effort d'accueil des ménages les plus fragiles en dehors des quartiers populaires	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer de la baisse du nombre de ménages les plus fragiles dans le QPV par rapport à la population totale du quartier

Les enjeux prioritaires pour le quartier	Les orientations stratégiques à poursuivre	Les objectifs opérationnels envisagés
	Ouvrir les quartiers sur la ville et la ville sur les quartiers pour favoriser les rencontres	<ul style="list-style-type: none"> • Faire du Polygone un secteur pleinement intégré au quartier et à la Ville en favorisant les liens avec les autres territoires • Accompagner le développement de lieux ressources ouverts aux habitant.es du QPV et du reste de la ville • Renforcer le maillage entre sous-secteurs et quartiers environnants • Maintenir une offre culturelle innovante et de qualité (Espace Django, Pôle Sud) permettant la rencontre d’habitant.es de différents quartiers
	Lutter contre l'enclavement géographique par l'accès aux transports en commun et la requalification des espaces publics	<ul style="list-style-type: none"> • Aménager des espaces publics de qualité, résilients et conviviaux, dans la logique de « la ville du quart d’heure » • Poursuivre l’intensification de l’offre de transport en communs • Encourager les modes de déplacement actifs (communication autour des challenges « au boulot à vélo » et « à l’école à vélo »)
	Accompagner les habitant-es aux changements de pratiques	<ul style="list-style-type: none"> • Systématiser les actions pédagogiques autour des politiques publiques (ZFE, plan vélo, rues écoles)
La prévention, le bien-être et le maintien en bonne santé dès le plus jeune âge	Renforcer la prévention, l’accompagnement et la réduction des risques et des addictions	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des actions de sensibilisation, prévention et accompagnement santé / addictions, notamment au Polygone
	Renforcer l’accès à la santé en soutenant l’offre de soins de premier recours en proximité et en facilitant l’accès à la prévention	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les démarches d’aller-vers pour favoriser l’accès à la prévention envers tous les publics et en particulier la petite-enfance et les séniors
L'accès à une alimentation durable et de qualité	Développer l'agriculture urbaine avec et à destination des habitant-es	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un espace d’agriculture urbaine et d’éducation à l’environnement et à l’alimentation durable impliquant les acteurs associatifs et scolaires du territoire
La prise en compte du vieillissement de la population	Développer l'habitat inclusif et accompagner le vieillissement à domicile	<ul style="list-style-type: none"> • Produire une offre de logements sociaux adapté au vieillissement, à la perte d’autonomie et aux handicaps
	Favoriser les liens entre les générations	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la création de programmes mixtes (LLS + structure petite enfance)

Les enjeux prioritaires pour le quartier	Les orientations stratégiques à poursuivre	Les objectifs opérationnels envisagés
Ambition 2 : Des quartiers où grandir et s'émanciper tout au long de la vie		
Le soutien à la parentalité	Accompagner les parents dans l'exercice de leur rôle éducatif dès l'arrivée de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les actions multi-partenariales au plus près des parents (écoles, lieux d'accueil, aller-vers) • Sensibiliser familles et enfants aux discriminations et à la prévention santé
	Faciliter le lien entre parents et écoles	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le lien Parents-Éducation Nationale pour rendre les parents plus actifs dans la scolarité • Ouvrir davantage l'école en y développant des actions à destination des familles
	Soutenir les familles monoparentales	<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'offre de garde abordable, notamment en besoins atypiques • Développer des réseaux d'entraide, lutter contre l'isolement des parents en situation de monoparentalité, soutien à la pair-aidance
La lutte contre les effets des inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative	Prévenir les ruptures sociales et lutter contre le décrochage scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la prise en charge des enfants décrocheurs dès le plus jeune âge, notamment sur le secteur du Polygone • Mettre en place un travail partenarial aux méthodes innovantes pour lutter contre le décrochage en favorisant les logiques de parcours personnalisés • Renforcer l'accompagnement des grand·e·s absent·e·s
	Favoriser la mixité et lutter contre l'évitement scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer d'une cohérence d'intervention avec l'ensemble des établissements des deux quartiers Neuhof et Meinau dans le projet éducatif de territoire • Développer et valoriser des parcours d'excellence dans chaque REP et permettre aux enfants de bénéficier d'une reconnaissance d'un parcours tout au long de leur scolarité • Renforcer l'attractivité des établissements scolaires (restauration scolaire de qualité, intervention sur la sectorisation...) • Développer une meilleure connaissance de l'offre spécifique des établissements scolaires du quartier, notamment des dispositifs éducatifs adaptés à des enfants en difficultés (allophone, handicaps, contexte environnemental...) • Réhabiliter et restructurer les équipements scolaires (changement d'image, offre de restauration, adaptabilité des locaux)
	Assurer la convergence progressive du zonage des QPV et de celui de l'éducation prioritaire, en assurant un traitement spécifique pour les écoles orphelines	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer le groupe scolaire Alice MOSNIER dans la sectorisation et les projets REP ainsi que l'école des Hirondelles • Assurer une intégration au projet REP et au zonage les nouveaux groupes scolaires Jesuitenfeld et Meinau Krimmeri

Les enjeux prioritaires pour le quartier	Les orientations stratégiques à poursuivre	Les objectifs opérationnels envisagés
L'accès à la formation et au développement des compétences	Développer les compétences psychosociales	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les publics à identifier leur soft skills et les développer en intégrant notamment l'objectif de confiance en soi et de développement des compétences psychosociales • Renforcer l'accompagnement et l'orientation scolaire, dans une logique de parcours personnalisé en partant des compétences, des envies et du vécu des personnes • Valoriser les compétences des habitant-es et l'engagement associatif et citoyen
	Ouvrir les perspectives d'orientations scolaires et professionnelles des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'accès la culture, aux loisirs, au sport pour développer l'éveil et la curiosité des enfants et adolescents • Permettre aux enfants et aux jeunes dès la fin de l'école élémentaire de découvrir différents métiers afin de casser les plafonds de verre et leur permettre de se projeter, de rêver et d'avoir de l'ambition • Développer des temps autour de l'orientation scolaire et professionnelle dans et en dehors de l'école • Informer les enfants et les jeunes des métiers existants pour un meilleur développement de perspectives professionnelles et casser les plafonds de verre et les stigmates • Favoriser et accompagner les stages de découverte et d'insertion en dehors du quartier
La maîtrise de l'écrit, de la lecture et des usages numériques	Lutter contre l'illettrisme	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un travail partenarial aux méthodes innovantes pour lutter contre le décrochage et prévenir l'illettrisme en permettant aux jeunes d'acquérir les compétences de base, notamment sur le secteur Polygone
	Soutenir les apprentissages du français pour les personnes non francophones	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser et développer les cours de FLE (à visée professionnelle, au sein de l'école, insertion sociale)
	Renforcer l'inclusion et la médiation numérique	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le développement de l'inclusion numérique et de la médiation numérique par des actions ludiques, éducatives et professionnelles
L'accès à l'emploi durable pour toutes et tous	Repérer et mobiliser les personnes éloignées de l'emploi, notamment les jeunes, les femmes et les seniors	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des actions à destination des jeunes, des grand-es absent-es de l'éducation et des femmes • Développer les forums de l'emploi autour d'emplois et publics spécifiques (emplois saisonniers, alternance, public de plus de 50+, stages de 3^{ème}...)
	Lever les freins périphériques à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les parcours d'insertion spécifiques aux jeunes avec un accompagnement souple, personnalisable et innovant • Renforcer l'accès aux droits pour lever les freins périphériques à l'emploi
L'entrepreneuriat et le développement des activités économiques,	Accompagner la création d'entreprises et sécuriser les parcours des jeunes entrepreneurs	<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'activité économique dans les locaux vides • Valoriser les compétences des habitant-es • Développer la connaissance des dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprise (FEDER, FSE, ZFU)

Les enjeux prioritaires pour le quartier	Les orientations stratégiques à poursuivre	Les objectifs opérationnels envisagés
notamment d'utilité sociale	Mobiliser les acteurs économiques pour les habitant-es	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les rencontres entreprises/habitant-es et aider les habitant-es à se constituer un réseau professionnel • Développer des présences d'acteur·rices de l'insertion professionnelle et des entreprises dans des temps et lieux neutres • Favoriser le lien entre la Plaine des Bouchers ou autres zones d'activités, les opérations de rénovation urbaine et les habitant.es du QPV
	Rapprocher les acteurs de la politique de la ville et l'entrepreneuriat social pour favoriser de nouveaux modèles économiques	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les expérimentations éphémères d'activités économiques pour favoriser l'installation et l'accompagnement d'activité
L'épanouissement par l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs	Favoriser l'accès aux modes d'accueil et de loisirs des enfants et des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Engager des échanges pour développer des accueils périscolaires dans toutes les écoles du QPV • Engager un dialogue partenarial afin d'asseoir et renforcer l'accueil d'enfants sur des horaires atypiques • Engager des réflexions pour étendre les horaires d'accueil des accueils de loisirs
	Garantir des vacances pour tous les enfants et les jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la mise en place de séjour de vacances notamment pour les plus fragiles
	Faciliter l'accès à l'art et la culture pour toutes et tous et renforcer l'offre culturelle au service du développement des quartiers	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le développement d'actions culturelles dans les établissements scolaires en lien avec le déploiement de parcours d'excellence • Favoriser le développement de la pratique culturelle en faveur de l'insertion et de l'éducation • Poursuivre le déploiement d'actions culturelles hors les murs et l'extension des programmations culturelles à rayonnement municipal au sein des QPV (FARSE, spectacles de l'opéra, interventions du TNS...)
	Accompagner les habitant-es vers une activité physique diversifiée, particulièrement les jeunes filles	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le développement d'actions sportives dans les établissements scolaires en lien avec le déploiement de parcours d'excellence • Poursuivre le développement des plaines sportives dans le QPV • Favoriser le développement de la pratique sportive en faveur de l'insertion et de l'éducation
La citoyenneté, la participation et l'engagement	Reconnaître et favoriser l'expression, la participation et l'engagement citoyen dès le plus jeune âge	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les compétences des habitant-es et l'engagement associatif et citoyen • Diversifier les outils de participation citoyenne pour mieux les adapter aux différents publics (calendrier, horaires, méthodes, sujet...) • Poursuivre et renforcer les actions pédagogiques, de communication et de concertation autour du PRU

Les enjeux prioritaires pour le quartier	Les orientations stratégiques à poursuivre	Les objectifs opérationnels envisagés
Ambition 3 : Des rues et des logements où il fait bon vivre		
La qualité et la sobriété énergétique de l'habitat	Poursuivre la rénovation de l'habitat pour assurer la sobriété des logements et lutter contre la précarité énergétique	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir l'ambition de requalification du parc social dans le cadre du PRU et accompagner les copropriétés dans la mise en œuvre de programmes de rénovation
	Accompagner les habitant-es-es dans l'appropriation de leur logement et des espaces communs	<ul style="list-style-type: none"> • Inciter à la mise en place de missions d'AMU pour la livraison des programmes neufs (dans la constitution de la copropriété) • Inciter au développement de logements témoins dans le cadre des projets de requalification
	Prévenir les risques en santé environnementale : lutter contre l'habitat insalubre et l'exposition aux perturbateurs endocriniens	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir un suivi et une vigilance sur les copropriétés dégradées • Favoriser la mise en œuvre de matériaux bio-sourcés dans les programmes neufs et dans les réhabilitations
	Améliorer le dialogue bailleurs – locataires	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les bailleurs sociaux dans la mise en place d'instances de dialogues (réunions publiques, ateliers de concertation, etc.)
L'adaptation au changement climatique et la protection de l'environnement	Verdir et rafraichir les espaces extérieurs pour lutter contre les îlots de chaleur	<ul style="list-style-type: none"> • Préserver le patrimoine végétal existant et aménager de nouveaux espaces publics fortement végétalisés • Accompagner les bailleurs dans les projets de résidentialisation ambitieux, faisant la part belle aux plantations • Poursuivre l'ambition sur la désimperméabilisation et l'infiltration des eaux pluviales sur les domaines publics et privés
La proximité et la vie de quartier	Améliorer l'accès aux services de proximité	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les interventions sur les équipements et services (crèche, poste, Maison France Service, agence Ophéa...)
	Favoriser l'implantation de commerces et d'activités économiques variés dans les quartiers, notamment engagés pour la transition et le changement de modes de consommation	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner l'installation ou la relocalisation de commerces en QPV
	Soutenir les liens sociaux, la solidarité et l'animation d'espaces de convivialité en cœur de quartier	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner l'appropriation de l'espace public par les habitant-es • Développer les actions d'aménagements éphémères et d'urbanisme transitoire • Favoriser la cohésion sociale sur le territoire et notamment les liens entre nouveaux·velles et « ancien·ne·s » habitant·e·s
La qualité, la propreté et l'appropriation des espaces communs	Traiter les dysfonctionnements sur les espaces communs et améliorer la propreté, la gestion des déchets, encombrants et véhicules épaves	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les actions collectives (bailleurs, associations, collectivité et habitant·e·s) dans la gestion des déchets et la lutte contre les dépôts sauvages

Les enjeux prioritaires pour le quartier	Les orientations stratégiques à poursuivre	Les objectifs opérationnels envisagés
	Favoriser l'investissement positif et l'appropriation des espaces publics et collectifs, notamment des femmes	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des lieux et actions (ressourcerie, tiers-lieux solidaires, actions en pied d'immeuble) permettant aux habitant-es de s'approprier leur cadre de vie • Favoriser le sentiment sécurité et conforter la place des femmes dans l'espace public • Développer les actions d'urbanisme transitoire sensible aux genres
La sécurité et la tranquillité publiques	Prévenir et lutter contre la délinquance et les incivilités	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les dispositifs de proximité de médiation sociale et de prévention • Sensibiliser les habitant-es sur les bonnes pratiques en termes de sécurité et incivilités (notamment conflit de voisinage, dépôt sauvage) • Sensibiliser à la sécurité routière (apaisement de vitesse, rodéos urbains...)
	Favoriser le rapprochement entre la population et les institutions et en particulier l'interconnaissance entre les jeunes et les forces de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les rencontres et actions de dialogue entre les forces de sécurité et habitant.es, notamment les jeunes
	Lutter contre l'économie souterraine et le trafic de drogues	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des actions de sensibilisation, médiation, prévention et accompagnement santé / addictions • Assurer un suivi du dispositif QRR sur le territoire
	Prévenir les violences urbaines tout au long de l'année, notamment lors de la soirée de Nouvel-An	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonner et participer au développement d'actions d'occupation de l'espace public par les habitant-e-s, dans et hors-les-murs

Annexes

Annexe 1 : Équipements du quartier vécu

Le tableau ci-dessous présente les principaux équipements présents au sein du QPV et de son espace vécu. L'espace vécu d'un quartier correspond à l'extension de la géographie prioritaire aux équipements en limite du quartier et utilisés prioritairement par les habitant·es de ce quartier.

Neuhof :

N° rue Nom de rue	Nom de l'équipement	Catégorie	QPV	Territoire vécu hors QPV
1 rue Maryse Bastié	ABRAPA - accueil de jour	Social	X	
7 rue Lyautey	ACMN	Associatif	x	
24 rue Mâcon	ADOMA	Social	X	
82 rue de la Musau	Aérodrome du Polygone	Sportif		X
3 rue de Brantôme	A.G.A.T.E Neuhof	Association		
1 rue des Canonnières	Ancien hôpital militaire Lyautey		X	
165 avenue du Neuhof	Bureau de des élu.es de quartier et Direction de territoire / Maison Reuss	Administratif		X
8 rue Jean Mermoz	Bureau de Police	Prévention, sécurité	X	
8 rue des Jésuites	Caritas	Social		X
133 rue de la Ganzau	Centre d'accueil pour adultes handicapés mentaux (CAAHM) – ARSEA	Santé		X
81 avenue du Neuhof	Centre d'accueil spécialisé Adèle de Glaubitz	Santé	x	
116 rue de la Ganzau	Centre d'aide par le travail ESSOR	Social		X
1 rue des Corps de Garde	Centre de formation professionnelle pour adultes (AFPA)	Enseignement		X
74 chemin du Schulzenfeld	Centre de loisirs et de la jeunesse	Culturel		X
16 rue de l'Indre	Centre médico-social	Social	X	
8 rue de Châteauroux	Antenne médico-sociale (antenne Polygone)	Social	X	
2 rue Schrag	CMP Pinel (centre de jour)	Santé	X	
71 rue des Jésuites	Collège du Stockfeld	Enseignement		X
16 rue Louis Braille	Collège Solignac	Enseignement	X	
19 allée Jacqueline Auriol	CSC Klebsau – antenne Jacqueline Auriol	Socio-culturel	X	
8 rue Georges Epstein	CSC Klebsau	Socio-culturel	X	
46 rue de l'Aéropostale	CSC Lupovino	Socio-culturel	X	
5 rue de Bergerac	CSC Ziegel	Socio-culturel	x	

N° rue Nom de rue	Nom de l'équipement	Catégorie	QPV	Territoire vécu hors QPV
9 allée Jacqueline Auriol	Ophéa – agence Neuhof	Social	X	
6 rue Welsch	Ecole élémentaire Alice Mosnier	Enseignement		X
11 rue d'Argenton	Ecole élémentaire Guynemer 1	Enseignement	X	
16 rue de Châteauroux	Ecole élémentaire Guynemer 2	Enseignement	X	
58 – 60 allée Reuss	Ecoles élémentaires Reuss I et Reuss II	Enseignement	X	
3 Rue de Bergerac	Ecole élémentaire Ziegelwasser	Enseignement	x	
7 rue Roland Garros	Ecole maternelle Ariane Icare	Enseignement	X	
5 rue de Gribeauval	Ecole maternelle Canonniers	Enseignement	X	
2 rue Welsch	Ecole maternelle Alice Mosnier	Enseignement		X
34 route d'Altenheim	Ecole maternelle Les Hirondelles	Enseignement		X
62 allée Reuss	Ecole maternelle Reuss	Enseignement	X	
1 rue de Bergerac	Ecole maternelle Ziegelwasser	Enseignement	x	
4 rue de l'Indre	Eglise catholique Saint-Christophe	Religieux	X	
8 rue Welsch	Eglise catholique Saint-Ignace	Religieux		X
36 route d'Altenheim	Eglise protestante	Religieux		X
16 rue du Cdt François	Eglise protestante La Résurrection	Religieux	X	
8 rue du Moulin à Porcelaine	EHPAD Laury Munsch	Social	X	
9 rue des Ifs	EHPAD Stéphanie	Social		X
2 rue du Wickenfeld	ERPD	Enseignement		X
4 impasse Kiefer	Espace culturel Django Reinhardt - Médiathèque	Culturel		X
207 rue de la Ganzau	Ferme Educative de la Ganzau	Administratif		X
44 rue Stéphanie	Foyer départemental de l'enfance	Enfance		X
15 chemin du Kammerhof	AEP Kammerhof	Socio-culturel		X
1 rue du Lorient	Groupe scolaire Stockfeld	Enseignement		X
71 rue des Jésuites	Gymnase collège du Stockfeld	Sportif		X
11 rue d'Argenton	Gymnase Guynemer	Sportif	X	
allée Reuss	Gymnases Reuss	Sportif	X	
14 rue Solignac	Habitation Moderne (pôle de proximité)	Social		X
21 rue des Canonniers	Halte-garderie « Halt'Jeux »	Petite enfance	X	
116 rue de la Ganzau	Institut médico-éducatif « Les Iris »	Santé		X
118 rue de la Ganzau	Institut médico-professionnel La Ganzau	Santé		X
3 rue Roland Garros	L.A.P.E. "La Passerelle"	Social	X	
64 a Allée Reuss	L.A.P.E « Le jardin Magique »	Social	X	
3 rue de Hautefort	La Poste	Administratif	X	
4 rue Richshoffer	La Poste	Administratif		X

N° rue Nom de rue	Nom de l'équipement	Catégorie	QPV	Territoire vécu hors QPV
24 rue des Guitaristes	Lieu de culte évangélique du Polygone	Religieux	X	
5 rue Lyautey	Mosquée du Neuhof	Religieux	X	
165A avenue du Neuhof	Mairie de quartier	Administratif	X	
129 rue de la Ganzau	Maison d'accueil spécialisée - ESAT	Santé		X
7 rue de Clairvivre	Maison de la petite enfance du Neuhof	Petite enfance	X	
19 allée Jacqueline Auriol	MIDE	Social	X	
2 allée David Goldschmidt	Maison des aînés	Social		X
2A rue Brantôme	Maison urbaine de santé	Santé	X	
21B avenue du Neuhof	Mission Locale Pour l'Emploi – antenne Sud	Social	X	
83 route d'Altenheim	Foyer protestant pour enfants	Social		X
1 rue de la Kibitzenau	Piscine de la Kibitzenau	Sportif		X
18 rue Welsch	Résidence ADOMA	Social		X
10 rue Thiviers	Restaurant-garderie « La Clé des Champs »	Petite enfance	X	
Rue Richshoffer	RPA Richshoffer	Social		X
rue Lyautey	Salle municipale le Manège	Culturel	X	
7 rue des Eyzies	Scoprobat	Social	X	
36 allée Reuss	SOS France Victimes 67	Association	X	
rue Klebsau	Stade Michel Walter	Sportif	X	

Meinau :

N° rue Nom de rue	Nom de l'équipement	Catégorie	QPV	Territoire vécu hors QPV
49 rue de la Canardière	Centre médico-social et multi-accueil	Social	X	
rue du Baggersee	Centre d'éducation Sécurité Routière		X	
16 rue du Poitou	Collège Lezay-Marnésia	Enseignement	X	
1 rue de Champagne	Crèche parentale « La Chenille »	Petite enfance	X	
49 avenue de Normandie	Ophéa – agence Meinau	Social	X	
59 avenue de Normandie	Ecole élémentaire de la Canardière	Enseignement	X	
62 route de la Meinau	Ecole élémentaire de la Meinau	Enseignement		X
8 rue de Provence	Ecole élémentaire Jean Fischart	Enseignement	X	
12 avenue de Normandie	Ecole maternelle de la Canardière	Enseignement	X	

N° rue Nom de rue	Nom de l'équipement	Catégorie	QPV	Territoire vécu hors QPV
68 route de la Meinau	Ecole maternelle de la Meinau	Enseignement		x
8 rue de Provence	Ecole maternelle Jean Fischart	Enseignement	x	
24 rue du Poitou	Ecole maternelle Lezay-Marnésia	Enseignement		x
2 place de l'Île-de- France	Eglise et presbytère catholique Saint- Vincent-de-Paul	Religieux	x	
5 rue Engelhardt	Eglise Saint-Amand	Religieux		x
8 rue de Provence	Gymnase Jean-Fischart	Sportif	x	
13 rue Schulmeister	Jardin d'enfants « Play Group »	Petite enfance	x	
55 rue de la Canardière	Jardin d'enfants halte-garderie - crèche	Petite enfance	x	
31 avenue de Normandie	Jeep Meinau – équipe de prévention	Social	x	
10 avenue de Normandie	L.A.P.E Meinau	Petite enfance	x	
8 rue du Baggersee	L'Eveil Meinau	Association	x	
37 rue de la Canardière	La Poste	Administratif		x
5 rue de Champagne	Ludothèque	Culturel	X	
17 rue Schulmeister	Maison du projet	Administratif	x	
44 rue de la Canardière	Maison de retraite « Le Kachelofe »	Social	X	
46 avenue de Normandie	Meinau & Illkirch Services	Insertion	X	
8 rue du Baggersee	Mosquée en construction	Religieux		
53 rue de la Canardière	Multi-accueil enfance	Petite enfance	X	
57 avenue de Normandie	Maison Urbaine de Santé	Santé	x	
1 rue de Bourgogne	Pôle Sud – Médiathèque – CSC	Socio-culturel	x	
36 rue du Languedoc	Salle de sport Jean-Nicolas Muller	Sportif	x	
15 rue Schulmeister	SOS France Victimes 67	Social	x	
30 rue Schulmeister	Speaker	Associatif	x	
12 rue de l'Extenwoerth	Stade de la Meinau	Sportif		x
34 rue du Languedoc	Synagogue	Religieux		x
4 rue de Provence	Terrain de football – International Meinau Académie	Sportif	x	

Annexe 2 : Chiffres clefs

QPV Neuhof - Meinau	Ensemble des QPV de l'Eurométropole (du contrat de ville 2015-2023*)	Strasbourg	Eurométropole de Strasbourg
------------------------	--	------------	--------------------------------

	QPV Neuhof - Meinau	Ensemble des QPV de l'Eurométropole (du contrat de ville 2015-2023*)	Strasbourg	Eurométropole de Strasbourg
Population	Population ⁸	16 433	94 448*	290 576 ↗ 511 552 ↗
	Part des 0-14 ans dans la population (%) ¹	25,6 ↘	24,7 ↘	17,0 → 17,1 →
	Part des 15-24 ans dans la population (%) ¹	16,4 →	15,4 →	19,4 → 15,9 →
	Part des 60 ans et plus (%) ¹	15,8 ↗	17,4 ↗	19,0 ↗ 21,9 ↗
	Part des femmes dans la population (%) ¹	51,8 →	52,4 →	52,4 → 52,2 →
Part des étrangers dans la population (%) ¹	26,6 ↗	25,4 ↗	16,2 ↗ 12,7 ↗	
Ménage	Part des ménages d'une personne (%) ¹	30,6 ↗	33,6 ↗	47,3 ↗ 42,1 ↗
	Part des femmes parmi les ménages d'une personne (%) ¹	52,4 ↘	54,6 ↘	56,4 ↘ 56,9 →
	Part des ménages de 6 personnes et plus (%) ¹	5,7 ↘	5,6 →	2,1 → 1,8 →
	Part des familles monoparentales (%) ¹	34,4 ↗	30,4 ↗	20,3 → 18,1 ↗
	Nombre de personnes par résidence principale ¹	2,7 →	2,6	2,0 2,1
Education	Taux de scolarisation des 15-24 ans (%) ¹	54,1 ↗	59,9 ↗	77,2 ↗ 73,5 ↗
	Part de 18-24 ans sortis précocement du système scolaire (%) ²	23,0 ↘	15,8 ↘	7,6 ↘ 6,1 ↘
Emploi	Taux d'emploi des hommes (%) ¹	47,5	48,8	59,1 → 63,4 →
	Taux d'emploi des femmes (%) ¹	36,7 ↗	39,1 →	52,8 → 57,4 →
	Taux de chômage (au sens du recensement) (%) ¹	28,2	30,2	17,7 ↗ 15,2 ↗
	Nombre de demandeurs d'emplois catégories ABC ³	2 505 →	12 228 ↘	31 609 ↗ 50 064 ↗
	Part des NEET Hommes (%) ¹	29,5 ↘	25,6 →	12,6 ↘ 13,5 →
Part des NEET Femmes (%) ¹	31,4 ↘	21,7 ↘	9,5 ↘ 10,7 →	
Revenu, pauvreté	Revenu médian disponible mensuel par UC (€) ⁴	1 124 ↗	1 147 ↗	1 566 ↗ 1 757 ↗
	Part des revenus d'activités (%) ⁴	57,4 ↗	58,3 →	76,2 ↗ 75,2 ↗
	Part de l'ensemble des prestations sociales (%) ⁴	29,6 ↗	26,2 ↗	8,7 → 7,4 ↗
	Taux de pauvreté au seuil de 60 % (%) ⁴	47,3 →	45,4 ↗	26,0 ↗ 19,9 ↗
	Part des allocataires percevant le RSA socle (%) ⁵	34,2 ↘	28,0 ↘	16,4 ↘ 15,4 ↗
Logement	Nombre de logement du parc locatif social ⁶	5 533	25 545	36 408 54 080
	Taux de rotation des logements sociaux (%) ⁶	7,1	5,9	7,4 7,5
	Part des logements sociaux de 1 ou 2 pièces (%) ⁶	15,1	18,7	23,0 23,0
	Part des logements sociaux de 5 pièces ou plus (%) ⁶	12,5	10,8	9,0 8,8
	Part des logements sociaux construits entre 1949 et 1975 (%) ⁶	78,3	81,5	50,8 47,1
Moyenne des loyers par m ² des logements sociaux (€) ⁶	5,5	5,4	5,9 6,0	
Mobilité résidentielle	Part des emménagements de moins de 2 ans (%) ¹	9,4	9,1	19,5 16,2
	Part des emménagements de 10 ans ou plus (%) ¹	42,8	47,6	35,8 41,8
	Taux de sortants (%) ¹	4,9	4,9	// //
	dont sortant vers un autre QPV (%) ¹	16,9	12,2	// //
	Taux d'entrants (%) ¹	2,9	3,1	// //
dont entrant vers un autre QPV (%) ¹	13,6	19,7	// //	
Mobilité	Part des ménages disposant au moins d'une voiture (%) ¹	58,5	59,3	62,5 71,5
	Part de la population utilisant le plus souvent les transports en commun pour aller travailler (%) ¹	30,4	36,2	ND ND
Santé	Part des élèves en grande section de maternelle en surpoids (y compris obésité) (%) ⁷	28,4	23,8	19,0 //
	Part des élèves en grande section de maternelle en obésité seule (%) ⁷	13,7	11,0	7,7 //
	Part des élèves en grande section de maternelle pratiquant une activité extra-scolaire sur écran (%) ⁷	91,2	87,9	75,0 //

Sources

¹ Données Insee RP 2018

² Données calculées à l'échelle des IRIS pour l'intercommunal : Insee RP 2018

³ Demandeurs d'emploi au 31/12/2020

⁴ Données FilosaFi 2019

⁵ CNAF au 31/12/2020

⁶ Répertoire du parc locatif social (RPLS) au 15/06/2022

⁷ Logiciel de santé scolaire Maxis, Ville de Strasbourg, années scolaires 2014 - 2019

⁸ Données Insee RP 2020

* À l'exception de la population municipale qui est la seule donnée disponible sur les nouveaux périmètres du nouveau contrat de ville 2024-2030

		Secteur Meinau (IRIS intersectant le QPV)	Secteur Neuhof (IRIS intersectant le QPV)	Ensemble des QPV de l'Eurométropole (du contrat de ville 2015-2023)	Strasbourg	Eurométropole de Strasbourg
Population	Population municipale ¹	7 124 →	9 958 →	80 001 ↗	284 677 ↗	500 510
	Part des 0-14 ans dans la population (%) ¹	23,6 ↘	26,1 ↘	24,7 ↘	17,0 →	17,1 →
	Part des 15-24 ans dans la population (%) ¹	15,1 ↗	17,4 →	15,4 →	19,4 →	15,9 →
	Part des 60 ans et plus (%) ¹	18,0 →	14,0 →	17,4 ↗	19,0 ↗	21,9 ↗
	Part des femmes dans la population (%) ¹	51,7 →	51,2 →	52,4 →	52,4 →	52,2 →
	Part des étrangers dans la population (%) ¹	23,8 ↗	28,5 ↗	25,4 ↗	16,2 ↗	12,7 ↗
Ménage	Part des ménages d'une personne (%) ¹	32,6 ↗	26,2 →	33,6 ↗	47,3 ↗	42,1 ↗
	Part des femmes parmi les ménages d'une personne (%) ¹	59,6 →	47,1 ↘	54,6 ↘	56,4 ↘	56,9 →
	Part des ménages de 6 personnes et plus (%) ¹	3,6 →	8,1 ↘	5,6 →	2,1	1,8 →
	Part des familles monoparentales (%) ¹	29,2 →	33,0 ↘	30,4 ↗	20,3 →	18,1 ↗
	Nombre de personnes par résidence principale ¹	2,5 →	2,8 →	2,6	2,0	2,1
Education	Taux de scolarisation des 15-24 ans (%) ¹	58,1 ↗	53,5 ↗	59,9 ↗	77,2 ↗	73,5 ↗
	Part de 18-24 ans sortis précocement du système scolaire (%) ¹	18,5 ↘	28,4 ↘	15,8 ↘	7,6 ↘	6,1 ↘
Emploi	Taux d'emploi des hommes (%) ¹	54,0 ↗	43,1 ↗	48,8	59,1 →	63,4 →
	Taux d'emploi des femmes (%) ¹	45,6 ↗	33,6 ↗	39,1 →	52,8 →	57,4 →
	Taux de chômage (au sens du recensement) (%) ¹	26,3 ↘	29,5 ↘	30,2	17,7 ↗	15,2 ↗
	Nombre de demandeurs d'emplois catégories ABC ²	1 010 ↘	1 430 ↘	12 228 ↘	31 609 ↗	50 064 ↗
	Part des NEET Hommes (%) ¹	22,2 ↘	38,8 ↘	25,6 →	12,6 ↘	13,5 →
	Part des NEET Femmes (%) ¹	25,5 ↘	37,8 ↘	21,7 ↘	9,5 ↘	10,7 →
Revenu, pauvreté	Revenu médian disponible mensuel par UC (€) ³	1 308 ↗	1 165 ↗	1 147 ↗	1 566 ↗	1 757 ↗
	Part des revenus d'activités (%) ³	63,8 ↗	56,3 ↗	58,3 →	76,2 ↗	75,2 ↗
	Part de l'ensemble des prestations sociales (%) ³	20,8 ↘	33,0 ↗	26,2 ↗	8,7 →	7,4 ↗
	Taux de pauvreté au seuil de 60 % (%) ³	37,1 ↘	45,8 ↘	45,4 ↗	26,0 ↗	19,9 ↗
	Part des allocataires percevant le RSA socle (%) ⁴	27,7 →	34,1 ↘	28,0 ↘	16,4 ↘	15,4 ↗
Logement	Nombre de logement du parc locatif social ⁵	598	730	25 545	36 408	54 080
	Taux de rotation des logements sociaux (%) ⁵	ND	ND	5,9	7,4	7,5
	Part des logements sociaux de 1 ou 2 pièces (%) ⁵	12,2	18,7	18,7	23,0	23,0
	Part des logements sociaux de 5 pièces ou plus (%) ⁵	12,5	14,7	10,8	9,0	8,8
	Part des logements sociaux construits entre 1949 et 1975 (%) ⁵	80,0	79,3	81,5	50,8	47,1
	Moyenne des loyers par m ² des logements sociaux (€) ⁵	5,8	4,7	5,4	5,9	6,0
Mobilité résidentielle	Part des emménagements de moins de 2 ans (%) ¹	11,6 ↗	7,6 ↘	9,1	19,6 →	16,3 →
	Part des emménagements de 10 ans ou plus (%) ¹	44,1 ↘	42,6 →	47,6	35,6 ↘	41,7 ↘
Mobilité	Part des ménages disposant au moins d'une voiture (%) ¹	63,3 ↗	56,1 ↗	59,3	62,5 →	71,5 →
	Part de la population utilisant le plus souvent les transports en commun pour aller travailler (%) ¹	28,9 ↘	31,5 ↘	36,2	28,4 ↗	22,7 →
Santé	Part des élèves en grande section de maternelle en surpoids (y compris obésité) (%) ⁶	ND	ND	23,8	19,0	//
	Part des élèves en grande section de maternelle en obésité seule (%) ⁶	ND	ND	11,0	7,7	//
	Part des élèves en grande section de maternelle pratiquant une activité extra-scolaire sur écran (%) ⁶	ND	ND	87,9	75,0	//

Sources

¹ Données Insee RP 2019 pour l'intercommunal, la commune et l'EmS / RP 2018 à l'échelle de l'ensemble des QPV

² Demandeurs d'emploi au 31/12/2020

³ Données FilosaFi 2020 pour l'intercommunal, la commune et l'EmS / 2019 à l'échelle de l'ensemble des QPV

⁴ CNAF au 31/12/2021 pour l'intercommunal, la commune et l'EmS / 31/12/2020 à l'échelle de l'ensemble des QPV

⁵ Répertoire du parc locatif social (RPLS) au 15/06/2022

⁶ Logiciel de santé scolaire Maidis, Ville de Strasbourg, années scolaires 2014 - 2019